

OBJET : Cession d'un bien de la Ville sis 24-30 Rue Victor Hugo

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2241-1,

Vu l'avis du domaine du 24 mai 2022 actualisé le 15 décembre 2023 évaluant la valeur vénale du bien à 165 000 €.

Considérant que la propriété sise 24-30 Rue Victor Hugo cadastrée Section AN n° 32 d'une superficie 808 m² a été acquise par l'Etablissement Public Foncier de Normandie en juillet 2010. Cette acquisition s'inscrivait dans le cadre de la constitution d'une réserve foncière, dont le périmètre est aujourd'hui rationalisé. La Ville a dû racheter la propriété à la fin de sa durée de portage en juillet 2015.

Considérant qu'une division de parcelle a déjà été réalisée en 2017 afin de céder une partie de terrain d'environ 320 m² à un particulier.

Considérant que la Ville n'a pas vocation à conserver ce type de bien dans son patrimoine.

Considérant les mesures de publicités mises en œuvre et la réception de deux offres,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de se prononcer pour la cession la plus avantageuse de l'habitation cadastrée AN n° 438 d'une contenance de 490 m² pour un montant de 130 000 € net vendeur au profit de Monsieur Moussa SAADI et Madame Ouahiba SAADI,
- de confier à l'Etude de Maître Sophie LELIEUR, les intérêts de la Ville pour la rédaction de l'acte à intervenir,
- d'autoriser Madame la Maire à signer lesdits actes.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, en décide ainsi.
La délibération n°2024-12 est adoptée.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606813-20240215-2024-012-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024

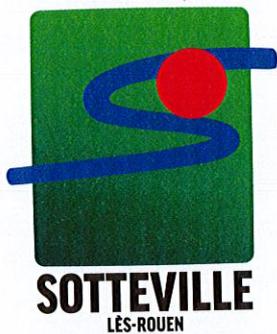
Affichage : 21/02/2024



Le Registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La Maire

Luce PANE



VILLE DE SOTTEVILLE-LES-ROUEN

CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 15 FEVRIER 2024

Nombre de Conseillers en exercice :	35
Nombre de votants:	34
Nombre de présents :	30
Convocations :	9 FEVRIER 2024

Etaient présents : Mme Luce PANE, Maire, M. Alexis RAGACHE, Mme Laurence RENOU, M. Pierre CAREL, Mme Eve COGNETTA, M. Christophe DELAMARE, Mme Edwige PANNIER, M. Gérard GUILLOPE, Mme Adeline POLLET, M. Hervé DEMORGNY, Mme Christine BORJA VIEGAS D'ABREU, Adjoint, M. Jean-François TIMMERMAN, M. Laurent CASSARD, M. Stéphane BORD, M. Laurent FUSSIEN, Mme Evelyne DENOYELLE, M. Mohamed DERGHAM, M. Luc LESIEUR, Mme Elise RIDEL, Mme Niswat ABDOURAZAKOU, M. Pierre Arnaud PRIEUR, M. Clément THÉODORE, M. Loïc CAPPE, M. Jean-Baptiste BARDET, Mme Julie GODICHAUD, M. Alexis VERNIER, Mme Camille FERET, Mme Sylvie FAURE, M. Stéphane DELAHAYE, M. Jean EASTABROOK, Conseillers municipaux.

--ooOoo--

Etaient absents excusés :

- M. Stéphane FERRAND
- Mme Mathilde LESAGE
- Mme Adeline DIANISSY
- Mme Lisa MADELEINE
- M. Alexis VERNIER

Pouvoir à M. Pierre CAREL
Pouvoir à Mme EVE COGNETTA
Pouvoir à Mme Laurence RENOU
Pouvoir à Mme Adeline POLLET

--ooOoo--

Madame Evelyne DENOYELLE remplit les fonctions de Secrétaire.